

DOSSIER DE PRESSE

Nathalie Hausser - Attachée de presse 06 80 98 90 37 / nhausser@ville-roubaix.fr





• Edito : une rentrée en faveur du pouvoir d'achat des familles roubaisiennes _	p.3
Soutien au pouvoir d'achat des familles les fournitures scolaires offertes et les tarifs des cantines gelés	p.4
Roubaix lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation dans la forme scolaire	p.5
Des effectifs plus importants que prévu	p.6
• Classes dédoublées La Ville poursuit ses investissements en faveur des dédoublements physiques	p.6
• Une première à Roubaix ! Mise en place d'une « Rue scolaire » pour sécuriser les abords de l'école	p.7
• L'école avant 3 ans : ouverture d'une 13e classe passerelle	p.7
• Plan numérique : de nouvelles dotations	p.8
• Travaux dans les écoles : 3 millions d'euros d'investis	p.9
Bienvenue aux nouveaux chefs d'établissement!	p.10
Visite de rentrée du maire dans les écoles jeudi 1er septembre	p.10



La Ville de Roubaix fait de l'éducation un axe prioritaire de son action. Pour cela, elle se doit d'assurer toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement de sa politique éducative et surtout de tout ce qu'elle met en œuvre. Cela passe par la mise en place d'actions concrètes en faveur de la réussite scolaire.

Ainsi, dès cette rentrée, la Ville de Roubaix offrira tout le matériel scolaire nécessaire aux enfants inscrits dans les écoles publiques. Les familles n'ont plus de liste de fournitures à acheter ; elles n'auront qu'à fournir cartable, trousse vide et agenda.

Et puisque la réussite scolaire passe aussi par de bonnes conditions de travail pour nos petits écoliers, chaque classe élémentaire du CP au CM2 sera dotée de nouveaux matériels numériques pour compléter ceux fournis cette année.

La réussite éducative, c'est aussi les loisirs éducatifs pour tous. Ainsi, nous pérennisons le chèque activité pour tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2.

Cerise sur le gâteau, et de manière complémentaire à la Cité éducative, nous avons appris cet été que la Ville de Roubaix faisait partie des 7 projets lauréats, dans le cadre de France 2030, de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation dans la forme scolaire. Ainsi, nous obtiendrons des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants roubaisiens de nos écoles primaires.

Enfin, la citoyenneté sera encore mise à l'honneur cette année puisque le Plan laïcité éducation à la citoyenneté nous réserve de belles actions, empreintes de valeurs républicaines pour mieux vivre et faire ensemble.

Égalité, équité, tels sont nos maîtres mots!

Belle rentrée à tous!

Dalila Cherigui, adjointe au maire en charge de l'éducation



Les fournitures offertes par la Ville seront distribuées le jour de la rentrée.

Soutien au pouvoir d'achat des familles Les fournitures scolaires offertes et les tarifs des cantines gelés

En cette période de baisse du pouvoir d'achat et pour venir en aide aux familles roubaisiennes, la municipalité a fait le choix d'offrir les fournitures scolaires.

La Ville prenait déjà à sa charge une partie des fournitures, mais avec cette nouvelle mesure qui concerne les 49 écoles publiques de Roubaix, les familles n'ont plus qu'à acheter la trousse, le cartable et l'agenda.

La Ville consacre donc cette année 500 000 euros à l'achat des fournitures scolaires, soit + 160 000 euros (environ 50 euros par écolier) par rapport à l'année dernière.

La mesure concerne les écoles publiques ; toutefois, ces 50 euros par enfant seront ajoutés au forfait versé par la Ville en 2023 à l'enseignement privé.

Cet effort financier au bénéfice des familles s'ajoute au gel des tarifs de la cantine et ce, malgré la hausse des prix des denrées alimentaires liée à l'inflation. Le coût supplémentaire de cette augmentation étant pris en charge par la Ville, il est sans impact pour les familles.

C'est ce même choix qu'avait opéré la Ville en début d'année, avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2022, de la Loi ÉGalim. Celle-ci impose aux collectivités de faire entrer dans la composition des menus des cantines scolaires 50 % de produits alimentaires estampillés d'un label officiel de qualité, dont au moins 20 % doivent être certifiés bio. Le coût supplémentaire généré est également pris en charge par la Ville.



Roulaix lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation dans la forme scolaire

Roubaix fait partie des 7 lauréats nationaux, parmi lesquels 2 collectivités seulement, de l'appel à manifestation d'intérêt opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030. Il porte sur l'innovation dans la forme scolaire, c'est-à-dire les modes d'organisation scolaire permettant de meilleurs apprentissages. La Ville va ainsi bénéficier d'une enveloppe de 3,2 millions d'euros sur 5 ans.

Le projet roubaisien repose sur 3 axes :

- Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans pour permettre le développement du langage, de l'autonomie et de la parentalité, alors même que la ville bénéficie de l'expérience des classes passerelles, facteur d'intégration réussie en petite section de maternelle.
- Améliorer le climat scolaire par la mise à disposition dans les écoles d'une équipe mobile socio-éducative pluridisciplinaire (éducateurs, orthophonistes...) en fonction des besoins identifiés et par la mise en place d'ateliers de parentalité.
- Mettre en place de nouveaux rythmes d'apprentissage, à la manière des pays nordiques ; par exemple, le matin, les apprentissages fondamentaux et, l'après-midi, le sport et les activités artistiques.

Le projet porté par la Ville est copiloté par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale en partenariat avec le CIREL, Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille.



Des effectifs plus importants que prévu

En cette rentrée scolaire 2022, Roubaix peut se réjouir : alors qu'une baisse démographique était attendue du fait de la diminution du nombre des naissances à Roubaix, les écoles publiques attirent finalement plus d'enfants que prévu : on comptait en juin plus de 10 000 inscriptions et, parmi celles-ci, davantage d'enfants âgés de moins de trois ans.

Cette nouvelle année scolaire est par ailleurs marquée par 4 ouvertures de classes à :

- Albert Samain: 1 classe supplémentaire pour le cycle maternelle grande section / CP / CE1*
- Jean Macé maternelle : 1 classe supplémentaire de grande section
- Montaigne : 1 classe supplémentaire pour le cycle maternelle grande section / CP / CE1*
- Léon Marlot : 1 classe supplémentaire pour le cycle CE2 / CM2*

*Les ouvertures concernent un cycle, c'est ensuite le directeur qui choisit d'affecter l'enseignant supplémentaire à telle ou telle classe.

Classes dédoublées La Ville poursuit ses investissements en faveur des dédoublements physiques

Le dédoublement physique, c'est-à-dire dans deux salles distinctes, des classes de maternelle grande section, CP et CE1 se poursuit dans les écoles Léon Marlot et Michelet grâce à la transformation de leurs logements de fonction en salles de classe.

Afin de favoriser les chances de réussite scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place en 2017 le dédoublement des classes de CP et de CE1. Ce dispositif, qui a été élargi à la rentrée 2021 aux classes de maternelle grande section, **limite le nombre d'enfants à 14 élèves maximum par classe.**

À Roubaix, la mise en œuvre du dédoublement a conduit à la création de 92 classes en 5 ans. Mais, si les enseignants sont bien arrivés sur le territoire, les écoles, elles, ne disposent pas toujours de suffisamment de locaux pour aménager une classe dédiée. Deux enseignants interviennent alors auprès d'un groupe de 26 élèves.

Faute de place suffisante, sur les 90 classes dédoublées de maternelle grande section, 11 à Roubaix sont organisées en coenseignement et pour les CP et les CE1 dédoublés, 9 sur 172. Aussi, afin de permettre à chaque groupe de disposer d'une salle de classe à part entière, configuration optimale, la Ville investit massivement.

Pour rappel, le dédoublement concerne les établissements scolaires situés en zone de Réseau d'éducation prioritaire, soit presque tous à Roubaix, puisque seules les écoles Anatole France, Édouard Vaillant, Léon Jouhaux et Camus maternelle ne sont pas classées en REP+.



Une première à Roulaix! Mise en place d'une « Rue scolaire » pour sécuriser les abords de l'école

Sécuriser les abords de l'école, réduire la pollution et assurer la tranquillité des riverains : c'est l'ambition des « Rues scolaires ». L'école Ernest Renan, rue Henri Lefebvre, est la première à Roubaix à bénéficier de ce dispositif.

Une « Rue scolaire » est une rue qui interdit l'accès des véhicules motorisés aux écoles, a minima aux heures d'arrivée et aux heures de sortie des élèves.

Ainsi, à partir du lundi 19 septembre, le temps de communiquer largement sur cette mesure, la rue Henri Lefebvre sera fermée par des barrières aux heures d'entrée et de sortie de l'école, durant 15 minutes maximum ; une signalétique spécifique complètera cet aménagement.

Depuis plusieurs années, les abords de l'école Ernest Renan sont le théâtre d'incivilités: stationnement sur les trottoirs et devant l'école aux heures d'entrée et de sortie, arrêt en double-file dans la rue, non-respect des zones de sécurité et de livraison... qui ont conduit à la mobilisation de tous, enseignants, parents d'élèves et Ville. Le conseil d'école s'est emparé de la question et a finalement proposé la création d'une « Rue scolaire ».

Mis en place à titre expérimental, ce dispositif qui bénéficie d'un cofinancement Ville / Région Hauts-de-France pourrait être déployé à plus grande échelle à Roubaix.

L'école avant 3 ansOuverture d'une 13° classe passerelle

Alors que le dispositif fête cette année ses trente ans à Roubaix, une 13° classe passerelle voit le jour à l'école Jules Verne.

Comme leur nom le suggère, les classes passerelles permettent de faciliter le passage de l'environnement familial à l'école. Il s'agit d'une première rencontre, en douceur, avec le milieu scolaire dès l'âge de 2 ans.

La plus-value de ces classes repose sur la présence d'un trio de professionnels composé d'un enseignant, d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) et d'une éducatrice de jeunes enfants. Ensemble, ils assurent un accompagnement des parents (séparation d'avec l'enfant, parentalité) et démarrent les apprentissages de base (acquisition du langage, de l'autonomie, de la confiance en soi, entre autres) nécessaires à une intégration réussie en petite section de maternelle.

Tout au long de l'année, les parents sont conviés à des ateliers, projets de classe ou d'école et temps de sensibilisation sur des sujets variés (sommeil, usage des écrans...) auxquels ils participent seuls ou avec leurs enfants.

Une rentrée échelonnée est par ailleurs mise en place pour laisser aux enfants et aux parents le temps de s'adapter : avant la rentrée, durant l'été, parents et enfants sont invités plusieurs fois à l'école pour découvrir la classe et faire connaissance avec l'équipe encadrante et, à la rentrée, l'accueil se fait par petits groupes et sur plusieurs jours.



Plan numérique : de nouvelles dotations

La Ville continue d'équiper les écoles publiques et privées de Roubaix en matériel numérique.

Ainsi, après une dotation en vidéoprojecteurs, un par classe élémentaire, durant l'année scolaire 2020 - 2021, ce sont cette fois de PC fixes dont vont bénéficier ces classes, 335 au total.

La Ville mobilise pour cette nouvelle dotation 279 207 euros, le reste - 194 851 euros - étant financé, dans le cadre du plan de relance 2020 - 2022, par une subvention d'État.

Cet investissement permettra par ailleurs de développer le réseau WIFI dans les bâtiments scolaires et de donner accès aux enseignants, en fonction de leur projet pédagogique, à des ressources numériques en ligne via des cartes prépayées.

Cette nouvelle dotation est issue de l'appel à projets lancé en janvier 2021 par le ministère de l'Éducation nationale au service de la transformation numérique des écoles du 1^{er} degré. Il partait de la constatation des inégalités scolaires engendrées par la fracture numérique et plus particulièrement révélées durant les périodes de confinement.

Un socle numérique de base a ainsi été défini pour les écoles élémentaires ; il repose sur 2 volets :

- les équipements numériques ;
- les services et ressources numériques.

Ce socle de base est complété à Roubaix, dans le cadre de la Cité éducative, par l'accompagnement à la prise en main des matériels numériques.

L'appel à projets a été ouvert à l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées n'ayant pas atteint le socle numérique, tel que défini dans le Bulletin Officiel.



Iravaux dans les écoles : 3 millions d'euros d'investis

Comme l'an dernier, la Ville investit près de 3 millions d'euros pour le bien-être et la sécurité des élèves, des enseignants et de tout le personnel des écoles.

En voici le détail.

Interventions sur le patrimoine bâti

- École Jules Guesde : réfection de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures et rafraichissement des murs et des plafonds
 - Écoles Lakanal, Linné, Marlot et Pierre de Roubaix : remplacement des menuiseries extérieures
 - École Renan : installation d'une isolation et pause de faux-plafonds
 - École Jules Verne : rénovation de la toiture
 - École Léo Lagrange : pause de faux-plafonds

· Accompagnement du dédoublement physique des classes de CP et de CE1

- Écoles Marlot et Michelet : transformation des logements de fonction en salles de classe

· Amélioration des conditions d'enseignement

- École Brossolette : rénovation des peintures des salles de classe et des couloirs
- École Ronsard 1 : rénovation des peintures des salles de classe

Travaux de sécurisation

- Écoles Lucie Aubrac, Condorcet, Montesquieu, Ernest Renan, Ronsard, Elsa Triolet, Édouard Vaillant, Paul Valéry : installation d'une alarme, d'un système de contrôle d'accès et d'un visiophone

• Amélioration et embellissement du cadre de vie

- École Camus : remplacement de la clôture actuellement sous forme de grillage par un panneau plein et pose d'arceaux à trottinettes
 - École George Sand : rénovation du revêtement de l'aire de jeu
 - École Boileau Pasteur : aménagement de bancs autour des arbres et pose d'arceaux à trottinettes

Bienvenue aux nouveaux chefs d'établissement!

Comme chaque année, les écoles roubaisiennes accueillent de nouveaux directeurs d'établissement, en l'occurrence, pour cette rentrée 2022, de nouvelles directrices.

- École maternelle Jean Macé: Amély LOUCHART
- École primaire Buffon : Clémence JANVRE
- Écoles privées Saint-Nicolas et Notre-Dame de Lourdes : Perrine VAN HOVE
- Écoles privées Charles de Foucauld et Sainte-Marie (une direction pour les 2 établissements) : Édith FONTENELLE

Visite de rentrée

Visite de rentrée du maire dans les écoles jeudi 1er septembre

Le maire, Monsieur Guillaume DELBAR, les élus concernés et les inspecteurs de l'Éducation nationale se rendront dans 4 écoles le jeudi 1er septembre.

Voici le programme.

• 10h : écoles maternelle et élémentaire Ernest Renan Présentation du projet de « Rue scolaire » construit en partenariat avec les parents d'élèves.

• 11h15 : école primaire Léo Lagrange

Échange avec les parents sur le parvis de l'école / Présentation du projet de renouvellement urbain dans le quartier à la communauté éducative / Déjeuner

• 14h : école primaire Jules Guesde

Présentation des travaux de réhabilitation.

Vous êtes cordialement invités à cette visite de rentrée.



